

Transports

Gouvernement du Québec

Décret 529-2002, 1^{er} mai 2002

Loi sur la voirie
(L.R.Q., c. V-9)

CONCERNANT les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 2 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le gouvernement détermine, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route sous la gestion du ministre devient, à compter de la date indiquée au décret, gérée par une municipalité selon la sous-section 22.2 de la section XI de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) ou, le cas échéant, selon le chapitre 0.1 du titre XIX du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);

ATTENDU QUE les décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001 et 978-2001 du 23 août 2001 ont déterminé, par municipalité, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier l'annexe de ces décrets afin de corriger la description qui est faite à certaines routes, d'ajouter des routes à celles dont le ministre a la charge et d'en retirer de manière à ce que leur gestion soit transférée, en vertu du présent décret, à une municipalité sur le territoire où ces routes sont situées;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire état des routes ayant été l'objet d'un changement de largeur d'emprise ainsi que de celles ayant été l'objet d'un réaménagement géométrique;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et du ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime:

QUE les annexes des décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001 et 978-2001 du 23 août 2001 concernant les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports soient modifiées, en regard des municipalités indiquées, par les corrections à la description, les ajouts, les retraites, le changement de largeur d'emprise et les réaménagements géométriques des routes énumérées en annexe au présent décret;

QUE le présent décret prenne effet à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

ANNEXE

ROUTES DONT LA GESTION INCOMBE AU MINISTRE DES TRANSPORTS

NOTE DE PRÉSENTATION

A. CORRECTION À LA DESCRIPTION, AJOUT OU RETRAIT

Les routes identifiées dans les sections « Correction à la description », « Ajout » ou « Retrait » de l'annexe du présent décret ont été décrites pour chaque municipalité où elles sont situées à l'aide des cinq éléments suivants :

- 1° Classe de la route
- 2° Identification de section
- 3° Nom de la route
- 4° Localisation du début
- 5° Longueur en km

1° Classe de la route

La nomenclature des classes de routes provient de la classification fonctionnelle établie par le ministère des Transports.

2° Identification de section

Les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de sept groupes différents :

Route :	Groupe 1 :	numéro de la route
	Groupe 2 :	numéro du tronçon de la route
	Groupe 3 :	numéro de la section de la route
Sous-route :	Groupe 4 :	le seul chiffre autre que le zéro pouvant apparaître dans ce groupe est le 3 et il est utilisé lorsqu'on identifie une ou plusieurs bretelles
	Groupe 5 :	ce groupe de chiffres indique un numéro séquentiel de carrefour à l'intérieur d'un tronçon routier
	Groupe 6 :	lettre identifiant la bretelle, le cas échéant
	Groupe 7 :	lettre identifiant le type de chaussée (C: contiguë S: séparée)

3° Nom de la route

Pour les routes dont le numéro est inférieur à 1 000, c'est ce numéro qui est inscrit dans cet élément et non l'odonyme. Pour les routes dont le numéro est de 10 000 et plus, c'est l'odonyme qui est utilisé au lieu du numéro de la route.

Lorsqu'il existe le long d'une section de route une ou plusieurs bretelles, on inscrit également dans cet élément le nombre total de bretelles rattachées à cette section ; on retrouve alors sous la rubrique «Longueur en km» la longueur cumulée de toutes ces bretelles.

4° Localisation du début

Cet élément contient la description d'un repère physique pour localiser le début d'une section de route.

5° Longueur en km

La longueur en kilomètre est inscrite pour chaque route ou partie de route. Cette longueur, établie par le ministre des Transports, correspond à la distance parcourue par un véhicule entre deux points, et ce sans que soit prise en considération la configuration de la route (nombre de voies, surlargeurs, etc.). Ainsi, la longueur est la même que ce soit une autoroute ou une route collectrice.

B. CHANGEMENT DE LARGEUR D'EMPRISE

Les routes identifiées dans la section «Changement de largeur d'emprise» de l'annexe du présent décret ont été décrites pour chaque municipalité où elles sont situées à l'aide des six éléments suivants :

1° Identification de section

Dorénavant, les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de trois groupes différents :

Route :	Groupe 1 :	numéro de la route
	Groupe 2 :	numéro du tronçon de la route
	Groupe 3 :	numéro de la section de la route

2° Nom de la route

3° Nom de l'arpenteur-géomètre

4° Numéro de minutes

5° Numéro du plan

6° Longueur en km

C. RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE :

Les routes identifiées dans la section «Réaménagement géométrique» de l'annexe du présent décret ont été décrites à l'aide des cinq éléments de la section A ci-dessus ainsi que du numéro de plan, du nom de l'arpenteur-géomètre et du numéro de ses minutes.

Note : En raison de contraintes techniques, la désignation des lieux apparaissant à l'annexe n'est pas nécessairement conforme aux normes de la Commission de toponymie.

CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :

BAIE-SAINT-PAUL, V (1601300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-07-200-0-00-1	Route 138	Limite Petite-Rivière-Saint-François, m	8,58
Régionale	00138-07-200-3-01-3-C	1 bretelle	Intersection route 138	0,17

est remplacée par

Nationale	00138-07-200-000-C	Route 138 1 bretelle	Limite Petite-Rivière-Saint-François, m	8,58 0,17
-----------	--------------------	-------------------------	---	--------------

MONT-ÉLIE (LACOSTE), NO (1590203)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	44410-01-020-000-C	Route du Parc des Hautes-Gorges	Limite Saint-Aimé-des-Lacs, m	15,73

est remplacée par

Collectrice	44410-01-021-000-C	Route du Parc des Hautes-Gorges	Limite Saint-Aimé-des-Lacs, m	13,95
-------------	--------------------	---------------------------------	-------------------------------	-------

MONTRÉAL, V (6602300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	61213-09-000-0-00-6	Voie de service 40 est	Intersection l'accès pour aut. 13	2,99
Autoroute	61217-09-000-0-00-7	Voie de service 40 ouest	Intersection l'accès pour aut. 13	1,78

est remplacée par

Autoroute	61213-09-000-000-C	Voie de service 40 est	Intersection de l'accès pour l'autoroute 13	5,12
Autoroute	61217-09-000-000-C	Voie de service 40 ouest	Intersection de l'accès pour l'autoroute 13	5,42

SAGUENAY, V (9406800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00170-01-251-000-S	Route 170	Limite Chicoutimi, v	6,80

est remplacée par

Nationale	00170-01-252-000-S	Route 170	Ancienne limite de Chicoutimi et Jonquière	5,39
Nationale	00170-01-255-000-S	Route 170	Intersection route 372	1,38

SAINT-AIMÉ-DES-LACS, M (1503000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	44410-01-015-000-C	Rue Principale/route du Rang B et C	Intersection chemin du Lac Nairn	11,61

est remplacée par

Collectrice	44410-01-016-000-C	Rue Principale	Intersection chemin du Lac Nairn	11,28
-------------	--------------------	----------------	----------------------------------	-------

SAINT-URBAIN, P (1605500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00381-01-011-0-00-9	Route 381	Intersection route 138	0,27

est remplacée par**BAIE-SAINT-PAUL, V (1601300)**

Régionale	00381-01-011-000-C	Route 381	Intersection route 138	0,27
-----------	--------------------	-----------	------------------------	------

AJOUTS ET CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :

MONTRÉAL, V (6602300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00015-02-110-0-00-1	Autoroute 15	Intersection autoroute 40 (fin musoir)	2,53
		2 bretelles		0,43
Autoroute	00015-02-120-0-00-9	Autoroute 15	Int. A. 40 (lim. sud aut. des Laurentides)	5,70
		10 bretelles		
Autoroute	00020-02-020-0-00-0	Autoroute 20	Limite Sainte-Anne-de-Bellevue, v	4,29
Autoroute	00020-02-030-0-00-8	Autoroute 20	Limite Baie-d'Urfé, v	3,10
		4 bretelles		5,10
		Autoroute 25	Pont sur autoroute 40 est	1,28
Autoroute	00025-01-031-0-00-8	4 bretelles		1,13
				1,59

est remplacée par

Autoroute	00040-03-010-000-S	Autoroute 40	Intersection autoroute 15 (musoir à droite)	2,57
		4 bretelles		1,16
Autoroute	00015-02-120-000-S	Autoroute 15	Intersection autoroute 40	5,09
		22 bretelles		9,85
Autoroute	00020-02-020-000-S	Autoroute 20	Ancienne limite de Sainte-Anne-de-Bellevue et Baie-d'Urfé	3,10
Autoroute	00020-02-030-000-S	5 bretelles		2,33
		Autoroute 20	Ancienne limite de Baie-d'Urfé et Beaconsfield	5,10
Autoroute	00025-01-025-000-S	8 bretelles		4,10
		Autoroute 25	Échangeur Anjou au-dessus autoroute 40 est	2,63
		6 bretelles		3,50

AJOUTS:

LAVAL, V (6500500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00335-01-125-000-C	Route 335	Intersection boulevard Dagenais	5,85

MONTRÉAL, V (6602300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00020-02-005-000-S	Autoroute 20	1 ^{er} joint pont Galipeau (sud)	0,49
Autoroute	00040-02-015-000-S	Autoroute 40	1 ^{er} joint pont de l'Île-aux-Tourtes	0,72
Collectrice	61182-01-030-000-S	Avenue Souigny 2 bretelles	Bordure est rue Dickson	2,20 0,63

SAGUENAY, V (9406800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00070-01-082-000-S	Autoroute 70 14 bretelles	Viaduc échangeur Saint-Hubert	8,83 11,14

RETRAITS:

LA CONCEPTION, M (7811500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	27320-01-010-000-C	Rue du Centenaire	Intersection rue des Lilas	0,22

LES ÉBOULEMENTS, M (1604800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale 2	43861-01-010-000-C	Rang des Éboulements- Centre	Intersection route du Port	0,59

MONTRÉAL, V (6602300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	61213-09-000-000-C	Voie de service 40 est	Intersection de l'accès pour l'autoroute 13	5,12
Autoroute	61217-09-000-000-C	Voie de service 40 ouest	Intersection de l'accès pour l'autoroute 13	5,42

SAGUENAY, V (9406800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00170-01-244-0-00-5	Route 170	Intersection autoroute 70	0,20
Nationale	00170-01-252-000-S	Route 170	Ancienne limite de Chicoutimi et Jonquière	5,39

TROIS-RIVES, M (3505500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale 2	39535-01-010-000-C	Ancienne route 155	Intersection route 155	2,01

RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES:

DOSQUET, M (3304000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Régionale	00116-03-261-000-C	Route 116	Limite Lyster, m	6,32
selon le plan AA20-3475-9418-4 préparé par Lucien Marquis, a.g., sous le numéro 745 de ses minutes				

DOSQUET, M (3304000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Régionale	00116-03-280-0-00-9	Route 116	Intersection route 271 sud	5,60
est remplacée par				
Régionale	00116-03-280-000-C	Route 116	Intersection route 271	5,61
selon le plan AA20-3475-9418-3 préparé par Lucien Marquis, a.g., sous le numéro 729 de ses minutes				

LA MALBAIE, V (1501300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00138-08-131-0-00-3	Route 138	Limite Cap-à-l'Aigle, vl	17,52
est remplacée par				
Nationale	00138-08-132-000-C	Route 138	Ancienne limite de Cap-à-l'Aigle et Saint-Fidèle	17,52

selon le plan 622-98-CO-009 préparé par Pierre Bernier, a.g. sous les numéros 1452, 1454 et 1494 de ses minutes, selon les plans 622-93-CO-128 et 622-94-CO-050 préparés par Mario Morin, a.g., sous les numéros 758 et 775 de ses minutes ainsi que selon le plan 622-96-CO-042 préparé par Claude Ricard, a.g., sous le numéro C-1379 de ses minutes

LES ÉBOULEMENTS, M (1604800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Régionale	43860-01-000-0-00-4	Chemin Bas Les Éboulements	Intersection route 362	2,86
est remplacée par				
Régionale	43860-01-010-000-C	Route du Port	Intersection route 362	1,73
Régionale	43860-01-020-000-S	Route du Port	18 m. au sud du Rang des Éboulements-Centre	0,53
Régionale	43860-01-030-000-C	Route du Port	Fin des voies séparées	0,36
Locale 2	43861-01-010-000-C	Rang des Éboulements-Centre	Intersection route du Port	0,59

selon les plans 622-98-CO-006 et AA20-3971-9714-1 préparés par Yvon Létourneau, a.g., sous les numéros 3381, 3426, 3518, 3590 et 3685 de ses minutes

SAINT-GEORGES, V (2907300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00173-01-102-0-00-0	Route 173	Intersection route 204 est	2,02
est remplacée par				
Nationale	00173-01-102-000-C	Route 173	Intersection route 204 est	2,02

selon le plan 622-85-DO-105 préparé par Michel Roberge, a.g., sous le numéro 6955 de ses minutes

SAINT-SIMÉON, M (1505800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00138-08-161-0-00-6	Route 138	Limite Saint-Fidèle, p	5,24
est remplacée par				
Nationale	00138-08-162-000-C	Route 138	Ancienne limite de Saint-Fidèle et Saint-Siméon, p	5,24

selon le plan 622-95-CO-011 préparé par Jean-Marc Drapeau, a.g., sous les numéros 8268 et 8281 de ses minutes

SAINT-SIMÉON, M (1505800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00138-08-180-0-00-3	Route 138	Limite Saint-Siméon, p	1,89
Nationale	00138-08-190-0-00-1	Route 138	Intersection route 170	0,74
Nationale	00170-01-010-0-00-7	Route 170	Intersection route 138	1,82
est remplacée par				
Nationale	00138-08-181-000-C	Route 138	Ancienne lim. de Saint-Siméon, p et Saint-Siméon, vl	1,86
Nationale	00138-08-191-000-C	Route 138	Intersection route 170	0,63
Nationale	00170-01-011-000-C	Route 170	Intersection route 138	1,99

selon le plan 622-94-CO-007 préparé par Mario Morin, a.g., sous les numéros 769 et 799 de ses minutes

TROIS-RIVES, M (3505500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00155-03-150-0-00-4	Route 155	1000 m au sud de la traverse Mattawin	8,68

est remplacée par

Nationale	00155-03-151-000-C	Route 155	2191 m au nord du pont de la Rivière à l'Oiseau	8,49
Locale 2	39535-01-010-000-C	Ancienne route 155	Intersection route 155	2,01

selon le plan 622-98-EO-129 préparé par Claude Boudreau, a.g., sous les numéros 756, 759, 770, 779, 781, 787 et 789 de ses minutes

CHANGEMENTS DE LARGEUR D'EMPRISE :

SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ, M (7804700)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00117-03-095-0-00-2	Route 117	Intersection rue Saint-Faustin	5,29

est remplacée par

Nationale	00117-03-095-000-S	Route 117	Intersection rue Saint-Faustin	5,29
-----------	--------------------	-----------	--------------------------------	------

selon le plan 622-9965-086 préparé par Guy Barbe, a.g., sous le numéro 14174 de ses minutes

SAINT-IRÉNÉE, P (1500500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Régionale	00362-01-070-000-C	Route 362	Limite Les Éboulements	10,02

selon le plan 622-98-CO-003 préparé par Ghislain Tremblay, a.g., sous le numéro 2065 de ses minutes

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI, P (1406000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Régionale	00230-01-080-0-00-4	Route 230	Intersection route 287	4,29

est remplacée par

Régionale	00230-01-080-000-C	Route 230	Intersection route 287	4,29
-----------	--------------------	-----------	------------------------	------

selon le plan préparé par Jules Lévesque, a.g., sous le numéro 3342 de ses minutes

SAINTE-ANNE-DES-MONTS, V (0403700)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Nationale	00132-15-030-0-00-3	Route 132	Limite Cap-Chat, v	9,52
est remplacée par				
Nationale	00132-15-030-000-C	Route 132	Limite Cap-Chat, v	9,52
selon le plan 622-88-AO-074 préparé par Jean-Paul Lavoie, a.g., sous le numéro 5916 de ses minutes				

TERREBONNE, V (6400800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début d'entretien	Longueur en km
Autoroute	00025-01-081-0-00-7	Autoroute 25 8 bretelles	Limite nord sur pont Riv. des Mille-Îles	1,20 2,07
Autoroute	00025-01-084-0-00-4	Autoroute 25 5 bretelles	Intersection route 344	0,78 2,17
Autoroute	00025-01-087-0-00-1	Autoroute 25 4 bretelles	Pont au dessus de la route 337	0,68 2,01
est remplacée par				
Autoroute	00025-01-082-000-S	Autoroute 25 16 bretelles	Limite nord sur pont Rivière des Mille-Îles	2,67 7,14
selon le plan 622-85-JO-220 préparé par Jacques Blain, a.g., sous le numéro 5878 de ses minutes				